

# CONSEIL MUNICIPAL

**MARDI 9 AVRIL 2019**

**à : 20 H 00**

**Espace René Fallet  
29bis Avenue Jean Jaurès - CROSNE**

## ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 22 janvier 2019

Décisions municipales prises en application de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

Point N° 1	Renouvellement de la convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne concernant le dispositif Aides aux Vacances Enfants Locale « VACAF AVEL » 2019-2021.
Point N° 2	Modification de la régie d'avances auprès du Service Jeunesse et Sports RA20050.
Point N° 3	Modification du tableau des emplois.
Point N° 4	Actualisation et revalorisation des grilles indiciaires des assistants (es) maternels (les).
Point N° 5	Organisation conjointe avec Montgeron des festivités de célébration de la Fête Nationale du 13 juillet 2019 : autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer la convention de groupement de commandes et la convention de mise en commun des moyens de police.
Point N° 6	Versement d'une subvention exceptionnelle l'association du Comité de Jumelage.

Point N° 7	Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association du 17,89 km.
Point N° 8	Création d'un service public à destination des jeunes de 16 à 25 ans et fixation des tarifs d'accès.

Point N° 9	Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de la prévention et de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) pour l'achat de caméras piétons.
Point N° 10	Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) auprès de la Préfecture de l'Essonne.
Point N° 11	Charte intercommunale de relogement.
Point N° 12	Demande d'une subvention à l'association « Souvenir Français » dans le cadre du Centenaire 1918-2018, pour la rénovation du Monument aux Morts du cimetière de Crosne, de la rénovation du Monument aux Morts de la Place Barbusse, pour la rénovation de la plaque « Souvenez-vous 8 mai 1945-8 mai 1985 ».
Point N° 13	Protocole de participation citoyenne : approbation et autorisation à donner à Monsieur le Maire de le signer.
Point N° 14	Demande de subvention « Un pont pour l'avenir ».